

CONSEIL COMMUNAUTAIRE PROCÈS-VERBAL

**Mercredi 29 novembre 2023 à 18h00
à la salle des fêtes de Balanod**

Préambule : Le Président accueille les Conseillers Communautaires présents.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf du mois de novembre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire Porte du Jura se sont réunis, à la salle des fêtes de Balanod, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Christian BUCHOT.

Nombre de membres en exercice : 40

Date de convocation : 22/11/2023

Présents à la séance : 26

Séance : 29/11/2023

Nombre de pouvoirs : 5

Affichage : 23/11/2023

Étaient présents : BLANCHON Daniel, PERRET Michel, KLINGUER Emmanuel, RUBY Caroline, BRETIN Christian, ROUX Philippe, PONCELIN Renaud, GAY Jean-Christophe, NICOD Michel, GREA Claude, JOUVENCEAU Romain, PERROD Jean-Luc, BUCHOT Christian, KOHLER Bernard, BOUTTER Jean-Pierre, VAUCHER Valérie, OVISTE Valérie, FOURNIER Delphine, SERRIERE Yves, GUYON François, BONGINI Marc, GANDILLET Claude, GANNEVAL Michel, MONNET Brigitte, FOURNIER Catherine, PACOU Isabelle.

Étaient absents excusés : AMET Jean-Denis (donne pouvoir à MONNET Brigitte), VAN DER PLOEG Julien (donne pouvoir à RUBY Caroline), BEY Emmanuelle, LONGIN Guillaume, BROISSIAT Bernard, COLONAZET Nathalie, MENOILLARD Aline, MUTIN Jean-Marc (donne pouvoir à JOUVENCEAU Romain), YONNET Maryvonne, PILLON Lilian (donne pouvoir à GUYON François), FAUSSURIER Dominique (donne pouvoir à VAUCHER Valérie), MIMOUNE Kamel, BABAD Sandrine, GAGLIARDI Marc-Antoine.

Le Président demande à l'assemblée :

- De désigner un(e) secrétaire de séance.

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De désigner BONGINI Marc comme secrétaire de séance.

VALIDATION DES PLANS D' ACTIONS ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DU COT ET ENGAGEMENT DANS LA PHASE 2 – RAPPORTEURS VALÉRIE VAUCHER ET MONNET BRIGITTE

Madame la Vice-Présidente expose,

En décembre 2021, le Pays Lédonien a signé auprès de l'ADEME un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) qui engage les EPCI membres, dont la Communauté de Communes Porte du Jura, à analyser leurs politiques suivant deux référentiels : Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire, et pouvoir ainsi bénéficier d'une aide partagée de 350 000€ pour l'animation et la mise en œuvre des actions une fois les objectifs atteints.

Ce contrat de 4 ans s'articule en 2 phases successives :

- Phase 1 d'une durée de 18 mois maximum : état des lieux, réalisation de 2 audits Climat-Air-Energie et Économie Circulaire et de deux plans d'actions ;
- Phase 2 jusqu'en 2026 et à compter de la fin de phase 1 : mise en œuvre des actions.

À l'issue de la phase 1, suite à l'état des lieux et aux audits sur les deux référentiels, la Communauté de Communes Porte du Jura obtient les scores de :

- 13% sur le référentiel Climat-Air-Énergie
- 28% sur le référentiel Économie Circulaire

Pour poursuivre l'engagement dans ce contrat sur la phase 2, la Communauté de Communes Porte du Jura doit s'engager sur deux plans d'actions visant une progression de son score et ainsi atteindre :

- 33,26 % sur Climat-Air-Énergie
- 49 % sur Économie Circulaire

Des plans d'actions ont été élaborés sur la base de l'état des lieux, des projets déjà en cours, d'ateliers menés courant mars 2023, ainsi que sur les axes de progression identifiés lors des audits. Ils sont composés de 6 thématiques déclinées en 185 actions, et devront être mis en œuvre d'ici fin 2026. Ces derniers sont présentés en annexe.

Le financement de l'ADEME sur la phase 2 est conditionné à l'atteinte des objectifs de progression, et sera variable en fonction des scores obtenus lors des audits finaux, en 2026.

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'engagement de la Communauté de Communes Porte du Jura dans la phase 2 du COT et des plans d'actions associés,
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document s'y afférant.

Le Président
BUCHOT Christian




Le secrétaire de séance
BONGINI Marc

